POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

Les petites phrases de la semaine

- Sylvia Bongo Ondimba, première dame du Gabon:

"Au nom de l'équité, on ne peut privilégier certaines femmes au détriment d'autres. On ne peut octroyer des droits à certaines femmes, tout en dépouillant d'autres de leurs prérogatives. Les droits des femmes sont une problématique nationale, qui nécessite l'implication de tous les acteurs, des institutions à la société civile".

- Zacharie Myboto, président de l'Union nationale (UN):

"(...) En maintenant au-delà du 4 octobre ce même train de mesure serait suspect et n'aurait plus rien à voir avec l'état d'urgence sanitaire, mais plutôt un autre état d'urgence que l'on n'ose pas nommer".

- Pr Romain Tchoua, coordinateur technique du Comité technique du Copil:

"La tendance baissière ne doit pas amener les populations à croire que l'épidémie est désormais terminée. Les mesures restrictives sont maintenues par mesure de prudence".

- Vincent de Paul Massassa, ministre du Pétrole, du Gaz, des Hydrocarbures et des Mines:

"La signature de cet addendum obéit à notre loi minière qui exige que dans le cadre de la gestion des permis miniers, que nous ayons une part réservée à la RSE. Exigence qui n'existait pas dans la loi antérieure".

- Révérend Rostand Essono Ella, ancien président de l'Église évangélique du Gabon :

"La priorité est de prévenir et d'endiguer rapidement le Covid-19 si l'on veut réduire au maximum son impact sur les soignants, les services destinés aux PVVIH".

- Patricia Ontchangalt, ancien secrétaire général adjoint du ministère de la Promotion de la bonne gouvernance:

"L'administration publique a un devoir de renforcer les capacités de l'agent public".

Moanda: la Première ministre inaugure Rectificatif les voiries réhabilitées par Comilog



La première ministre, Rose Christiane Ossouka Raponda, coupant le ruban symbolique.

AJN Moanda/Gabon

A Première ministre, Rose Christiane Ossouka Raponda, a inauguré, vendredi dernier, à Moanda, les voies de circulation de cette cité entièrement réhabilitées par la Compagnie minière de l'Ogooué (Comilog), dans le cadre de la Responsabilité sociétale des entreprises (RSE). C'est une voie urbaine entièrement rénovée sur un linéaire de 4 km pour un coût

global de 4,2 milliards de francs. Au terme de cette cérémonie, la Première ministre s'est rendue à l'hôpital Marcel-Abeké accompagné de plusieurs membres de son gouvernement et du Coordonnateur des Affaires présidentielles, Nourredin Bongo Valentin. Là-bas, elle a visité la nouvelle cabine de télémédecine et l'antenne locale du Samu social. "Vous venez d'inaugurer une nouvelle dynamique que nous avons engagée en faveur des populations. Ici Comilog et Eramet ont répondu à une attente forte

des habitants de Moanda et des autorités de la République. Nous comptons intensifier ces actions", a indiqué le président-directeur général du groupe Eramet, Christel Bories. Avant d'annoncer la mise en place de deux fonds RSE. L'un alimenté par l'État gabonais, l'autre financé et mis en œuvre par la Comilog (lire par ailleurs). "Grâce à ces fonds, nous allons pouvoir financer avec force et vigueur des projets structurants au bénéfice des populations locales, avec des actions de formation et d'accompagnement prévues dans

UNE erreur s'est malencontreusement glissée dans notre édition du week-end, laissant entendre que les députés avaient amendé le projet de loi portant prorogation des mesures de prévention, de lutte et de riposte contre le Covid-19 en réduisant la durée de cette période à quinze (15) jours. En réalité, il n'en est rien, les élus du peuple ont adopté à une très large majorité ledit texte qui proroge à nouveau de quarante-cinq (45) jours les mesures sanitaires et sécuritaires de lutte contre la Covid-19. Toutes nos excuses à nos lecteurs et aux députés.

Conseil des ministres/Precision

Ministère de l'Intérieur Commission nationale des Frontières

SECRÉTAIRE PERMANENT

Général de Corps d'Armée Marcel Yves Mapangou Moussadji,

au lieu de Yves Fernand Mapangou comme précédemment écrit.

des domaines comme l'agriculture ou l'économie numérique. Nous avons l'ambition de devenir un catalyseur du développement du Haut-Ogooué", a-t-il précisé. Pour sa part, le maire de la commune de Moanda, Bernard Moulonda, a vivement remercié Comilog, "principal partenaire au développement de la cité mi-

La Semaine Prudence et vigilance

TROIS évènements ayant eu lieu au cours de la semaine écoulée ont retenu notre attention. Il s'agit du Conseil des ministres, la séance plénière à l'Assemblée nationale et l'inauguration, par la Première ministre, de la voie principale de la commune de Moanda. Commençons par Moanda, chef-lieu du département de Lebombi-Leyou, dans la province du Haut-Ogooué. La voie a été renovée entièrement par la Compagnie minière de l'Ogooué (Comilog) à hauteur de plus de 4,4 milliards de F CFA, dans le cadre de la "Responsabilité sociétale des entreprises" (RSE). Il s'agit d'un mécanisme qui contraint en quelque sorte les sociétés implantées dans nos localités à contribuer à leur développement.

Il faut inciter le gouvernement à veiller à ce que toutes les entreprises qui exploitent nos richesses (mines, forêts, pétrole, etc.) rem-

plissent effectivement cette RSE. Ce qui ne les exemptent pas de leurs obligations vis-à-vis de l'Etat central. Cette pratique aurait d'ailleurs le mérite de soulager le gouvernement dans certaines de ses missions de développement... S'agissant du Conseil des ministres, on notera, parmi les mesures prises lors de sa récente réunion, le changement des directeurs généraux de plusieurs structures publiques et parapubliques. On cite, entre autres, les administrations des Impôts et de la Douane ; tout comme Gabon Télévision, Radio Gabon, la Caisse nationale de la sécurité sociale (CNSS), etc.

Par ailleurs, le Conseil des ministres a adopté le texte prorogeant les mesures de prévention, de lutte et de riposte contre la Covid-19. A ce niveau, cela rejoint la séance plénière de l'Asemblée nationale au cours de laquelle, les

députés ont également adopté le texte prorogeant ces mesures de 45 jours, à nouveau. Les autorités gabonaises ont ainsi suivi les recommandations du Bureau Afrrique de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), invitant les Etats africains à maintenir les mesures de santé publique ayant contribué à freiner la propagation du coronavirus. Le gouvernement a donc opté pour la prudence, en dépit de certaines critiques. Il devra donc renforcer sa vigilance, car on observe, ici et là, quelques relâchements quant au respect des mesures barrières.

Il faut marteler haut et fort que la pandémie n'est pas terminée, malgré la tendance

ONDOUBA'NTSIBAH